



Angers, le 9 août 2019

75e anniversaire de la libération d'Angers : une cérémonie place Leclerc pour se souvenir

Le 10 août 1944, Angers était libérée de l'occupation allemande par l'armée américaine, aidée de la Résistance française. Une cérémonie commémorative a lieu samedi place Leclerc en présence des autorités locales.

Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, salue la mémoire des combattants et des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

« Cette année marque les 75 ans de la libération d'Angers. Ce 10 août nous rappelle l'importance du devoir de mémoire qui est le nôtre. En ce jour, nous honorons les hommes et les femmes qui se sont sacrifiés pour notre liberté et nous nous souvenons de ceux qui y ont laissé la vie. La liberté n'est jamais acquise et il est de notre responsabilité de tout faire pour la conserver. Partageons cette journée du souvenir avec les jeunes générations pour que ce combat ne tombe jamais dans l'oubli. »

Une cérémonie commémorant la Libération d'Angers aura lieu samedi devant le Monument aux Morts de la place Leclerc.

Le programme :

15 h 45 : rassemblement des associations d'anciens combattants

16 h : arrivée des autorités

16 h 5 : dépôt des gerbes

Un vin d'honneur sera offert dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Angers à l'issue de la cérémonie.

La chronique historique de la Libération d'Angers : <http://archives.angers.fr/chroniques-historiques/les-chroniques-par-annees/1989-1995/aout-1944-angers-est-liberee/index.html>